



**COMMUNE
SAINT-MARTIN
VALMEROUX**

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-MARTIN VALMEROUX

Procès-verbal - Réunion du Conseil Municipal

Séance du 20 janvier 2021 à 20h00

Conseillers municipaux présents :

Présents :

M. Christian FOURNIER,
Mme Yvette MARTIN,
M. Gilbert CHABRIER-JOURNIAC,
M. André GASTON,
M. Nasreddine DRIDI
M. Jean-Pierre CHANCEL,
Mme Catherine MARTIN,
M. Michel DELMAS,
M. Olivier CHÂTEAU,
M. Gabriel RIEU
M. Philippe RAVIT,
Mme Élise LAJARRIGE.

Excusés :

Mme Marlène BILLOUX,
Mme Cécile BADUEL pouvoir M. Gabriel RIEU,
Mme Catherine DUFFAY pouvoir Mme Yvette MARTIN.

L'an deux mille vingt et un, le mercredi 20 janvier, le Conseil Municipal de Saint-Martin-Valmeroux, dûment convoqué le 14 janvier 2021, s'est réuni en salle du Conseil.

Monsieur Christian FOURNIER, le maire, préside la séance et la déclare ouverte à 20h06.

Les conseillers présents, au nombre de 12 à l'ouverture de la séance, ont atteint le quorum.

Ordre du jour :

- 1 – Finances – Vente terrain communal – M. Benoit SERRE
- 2 – Finances – Vente terrain communal – M et Mme FABRIS
- 3 – Finances – Décision modificativen°1 – Budget transports scolaires 2020
- 4 – Administration générale – Eau potable – Ratification de l'avis unanime des membres de la conférence intercommunale (Entente intercommunale Xaintrie-Cantal-Corrèze sur la recherche en eau potable)
- 5 – Finances DETR 2021 – Projet et plan de financement
- 6 - Administration générale – Protocole d'accueil et de proximité DGFIP
- 7 – Questions diverses

Monsieur le maire rappelle l'ordre du jour et énonce le pouvoir de Mme Catherine DUFFAY à Mme Yvette MARTIN et de Mme Cécile BADUEL à Monsieur Gabriel RIEU.

- 1 – Finances – Vente terrain communal – M. Benoit SERRE

Délibération ajournée – Attente de nouveaux éléments

- 2 – Finances – Vente terrain communal – M et Mme FABRIS

Délibération ajournée – Attente de nouveaux éléments

- 3 – Finances – Décision modificativen°1 – Budget transports scolaires 2020

Monsieur le maire explique que le compte n°1641 « emprunts » doit être abondé de 200 € sur le budget transports scolaires 2020 afin de terminer le règlement des capitaux d'emprunts 2020. Il propose de retirer ces 200 € du compte d'investissement n°2156 « Matériel de transport d'exploitation » :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 1641 : Emprunts en euros		200.00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées		200.00 €
D 2156 : Matériel de transport d'exploit.	200.00 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	200.00 €	

Délibération adoptée à l'unanimité.

- 4 – Administration générale – Eau potable – Ratification de l'avis unanime des membres de la conférence intercommunale (Entente intercommunale Xaintrie-Cantal-Corrèze sur la recherche en eau potable)